

Rapport financier trimestriel pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

### 1. Introduction

Ce rapport financier trimestriel a été rédigé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et selon le format et la méthode exigés par le Conseil du Trésor. Il doit être lu en parallèle avec le <u>Budget principal des dépenses</u> de 2021-2022. Il n'a été soumis à aucun audit ni examen externe, ni encore à l'approbation du comité d'audit.

### 1.1 Pouvoirs, mandat et programmes

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) sont l'organisme de financement de la recherche en santé du gouvernement du Canada. Ils ont été créés en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* avec le mandat d'« exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada ».

Les IRSC investissent dans des chercheurs et chercheuses et leurs projets de haut niveau afin d'aider à créer et à appliquer de nouvelles connaissances qui peuvent améliorer les résultats sur la santé pour les Canadiens et Canadiennes, de mener à des produits et services innovateurs qui permettent de bonifier le système de soins de santé du pays, ainsi que de générer des emplois et des possibilités commerciales de grande qualité.

Pour plus de détails sur le mandat et les programmes des IRSC, consultez le <u>Budget principal des dépenses</u> (<u>partie II</u>) et le <u>Plan ministériel</u>.

### 1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction des IRSC selon une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport comprend les autorisations de dépenser des IRSC accordées par le Parlement et celles utilisées par les IRSC, conformément au Budget principal des dépenses fourni à ce jour pour l'exercice 2021-2022. Le rapport a été rédigé suivant un cadre de rapports financiers à usage particulier conçu pour répondre aux besoins en information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement du Canada (le gouvernement) ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Les IRSC emploient la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer et soumettre leurs états financiers annuels dans le cadre de l'établissement des rapports sur les résultats ministériels. Cependant, les autorisations de dépenser votées par le Parlement demeurent accordées en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

### 2. Faits saillants des résultats trimestriels et cumulatifs

Ce rapport trimestriel exprime les résultats de l'exercice financier en cours en comparaison des autorisations fournies à ce jour dans le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2021-2022, ainsi que les rajustements de budget approuvés par le Conseil du Trésor au 31 décembre 2021.

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

### 2.1 Faits saillants financiers – état des autorisations (voir la section 5)

Au 31 décembre 2021, les autorisations totales à la disposition des IRSC avaient diminué de 230,9 millions de dollars (-14,2 %) comparativement au 31 décembre 2020, comme en fait état le tableau ci-dessous. Cette diminution est principalement attribuable à la réduction du financement lié à la COVID-19 au troisième trimestre de 2021-2022, comme il est expliqué ci-dessous.

### L'écart restant résulte de ce qui suit :

- Augmentation de 19,2 millions de dollars de la nouvelle enveloppe financière annoncée dans le budget de 2018 visant à accroître le soutien à la recherche en santé;
- Augmentation de 3,3 millions de dollars des transferts nets provenant d'autres ministères pour des initiatives et des programmes particuliers;
- Augmentation de 1,8 million de dollars de la nouvelle enveloppe financière annoncée dans le budget de 2019 et destinée au programme de bourses de recherche visant à soutenir les étudiants des cycles supérieurs;
- Augmentation de 1,7 million de dollars dans le report du budget de fonctionnement;
- Nouveau financement de 0,9 million de dollars pour des rajustements de la rémunération du Secrétariat du Conseil du Trésor, afin de tenir compte des augmentations économiques négociées dans le cadre de conventions collectives signées;
- Augmentation de 0,8 million de dollars de la nouvelle enveloppe financière annoncée dans le budget de 2019 et destinée à un programme de congés parentaux payés pour les chercheurs étudiants;
- Diminution de 0,9 million de dollars du financement résultant de divers rajustements négligeables;
- Diminution de 1,0 million de dollars du budget de voyage opérationnel comme proposé dans le budget de 2021;
- Diminution de 2,6 millions de dollars résultant de la participation des IRSC aux programmes des trois organismes, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Le financement de ces programmes varie d'un exercice financier à l'autre, et les IRSC se voient accorder des fonds pour chaque concours distinct selon la correspondance des projets des candidats retenus avec le mandat de recherche en santé de l'organisme. Les IRSC ont reçu plus de fonds en 2021-2022 pour le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (0,6 million de dollars) et le Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche (0,2 million de dollars), mais moins de fonds pour le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (0,7 million de dollars), le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (1,2 million de dollars) et le Programme des réseaux de centres d'excellence (1,5 million de dollars).

En plus des éléments susmentionnés, et alors que la pandémie de COVID-19 continue de sévir, le gouvernement du Canada s'efforce de répondre aux besoins courants de recherche en santé liés à la pandémie. Le financement total fourni aux IRSC pour la COVID-19 a diminué de 254,1 millions de dollars (398,4 millions de dollars reçus en 2020-2021 comparativement à 144,3 millions de dollars reçus en 2021-2022). Les nouveaux fonds affectés à la COVID-19 reçus en 2021-2022 comprennent ce qui suit :

- 111,0 millions de dollars de fonds réaffectés de 2020-2021 à l'exercice en cours pour les contremesures médicales visant à financer la recherche dans les domaines prioritaires et à combler les lacunes dans les connaissances;
- 18,3 millions de dollars de nouveaux fonds affectés au Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire;

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

• 15,0 millions de dollars de nouveaux fonds pour les contremesures médicales visant l'acquisition de produits thérapeutiques nouvellement autorisés pour le traitement de la COVID-19 et le soutien de la recherche connexe.

Les autorisations totales utilisées au 31 décembre 2021 ont diminué de 235,9 millions de dollars (-20,8 %) par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution dans le paiement de subventions pour la COVID-19 en 2021-2022. Les IRSC ont utilisé 64,4 % (69,8 % en 2020-2021) de leurs autorisations disponibles durant le troisième trimestre, ce qui correspond à leur régime de dépenses annuel.

Tableau 2.1.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations cumulatives utilisées par crédit voté

(en milliers de dollars)

		2021-2022		2020-2021	Écart			
	Autorisa- tions annuelles disponibles	Autorisa- tions cumulatives utilisées	% utilisé	Autorisa- tions annuelles disponibles	Autorisa- tions cumulative s utilisées	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1  – Dépenses de fonctionnement	66 071	44 502	67,4 %	63 856	40 638	63,6 %	3,5 %	9,5 %
Crédit 5  - Subventions et autorisations législatives - COVID-19*	1 317 221	845 793	64,2 %	1 551 027	1 085 958	70,0 %	(15,1 %)	(22,1 %)
Autorisations législatives – régimes d'avantages sociaux des employés	7 701	5 405	70,2 %	7 039	4 995	71,0 %	9,4 %	8,2 %
Total	1 390 993	895 700	64,4 %	1 621 922	1 131 591	69,8 %	(14,2 %)	(20,8 %)

<sup>\*</sup> Les totaux comparatifs pour 2020-2021 comprennent le crédit 5 – Subventions (1215 927 \$) et les autorisations législatives – COVID-19 (335 100 \$).

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

Tableau 2.1.2 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le troisième trimestre (T3) par crédit voté

(en milliers de dollars)

	2021-2022				2020-2021	Écart		
	Autorisa- tions annuelles disponibles	Autorisa- tions utilisées au T3	% utilisé	Autorisa- tions annuelles disponibles	Autorisa- tions utilisées au T3	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Crédit 1  – Dépenses de fonctionnement	66 071	14 749	22,3 %	63 856	13 728	21,5 %	3,5 %	7,4 %
Crédit 5  – Subventions et autorisations législatives – COVID-19*	1 317 221	308 110	23,4 %	1 551 027	300 964	19,4 %	(15,1 %)	2,4 %
Autorisations législatives – régimes d'avantages sociaux des employés	7 701	1 802	23,4 %	7 039	1 665	23,7 %	9,4 %	8,2 %
Total	1 390 993	324 661	23,3 %	1 621 922	316 357	19,5 %	(14,2 %)	2,6 %

<sup>\*</sup> Les totaux comparatifs pour 2020-2021 comprennent le crédit 5 – Subventions (1 215 927 \$) et les autorisations législatives – COVID-19 (335 100 \$).

### Crédit 1 – Dépenses de fonctionnement

Les autorisations totales disponibles sous le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont augmenté de 2,2 millions de dollars (3,5 %) au 31 décembre 2021 par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est attribuable aux facteurs suivants :

- Nouveau financement de 2,8 millions de dollars affecté au Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire;
- Augmentation de 1,7 million de dollars dans le report du budget de fonctionnement;
- Augmentation de 1,5 million de dollars de la nouvelle enveloppe financière annoncée dans le budget de 2018 visant à accroître le soutien à la recherche en santé;
- Nouveau financement de 0,4 million de dollars pour des rajustements de la rémunération du Secrétariat du Conseil du Trésor, afin de tenir compte des augmentations économiques négociées dans le cadre de conventions collectives signées;
- Diminution de 0,2 million de dollars des coûts de fonctionnement attribuable à des rajustements négligeables;
- Diminution de 0,4 million de dollars des fonds de fonctionnement pour la recherche sur les contremesures médicales;
- Diminution de 0,8 million de dollars des transferts nets provenant d'autres ministères pour des initiatives et des programmes particuliers;
- Diminution de 1,0 million de dollars du budget de voyage opérationnel comme proposé dans le budget de 2021;
- Diminution de 1,8 million de dollars des fonds de fonctionnement pour un plan de recherche d'urgence sanitaire et d'intervention face à la pandémie.

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

Les autorisations utilisées durant le troisième trimestre pour le crédit 1 – Dépenses de fonctionnement ont augmenté de 1,0 million de dollars (7,4 %) par rapport à l'exercice précédent. Ce faible écart s'explique principalement par une hausse des coûts attribuable aux augmentations de salaire annuelles du personnel. Cette augmentation est compensée par diverses diminutions négligeables des dépenses de fonctionnement. Les dépenses de fonctionnement cumulatives réelles ont augmenté de 3,9 millions de dollars (9,5 %) par rapport à l'exercice précédent pour les raisons susmentionnées. De plus, le pourcentage des autorisations relatives au fonctionnement utilisées a augmenté par rapport à l'exercice précédent (67,4 % et 63,6 % respectivement) pour les mêmes raisons.

Les dépenses globales au 31 décembre 2021 correspondent aux prévisions de la direction des IRSC dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

### Crédit 5 – Subventions et autorisations législatives – COVID-19

Les autorisations disponibles sous le crédit 5 – Subventions au 31 décembre 2021 s'élevaient à 1 317,2 millions de dollars et comprennent un financement lié aux programmes de paiements de transfert suivants :

- Subventions pour les projets de recherche et le soutien du personnel 1 183,8 millions de dollars
- Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada 43,8 millions de dollars
- Bourses d'études supérieures du Canada (BESC) 28,6 millions de dollars
- Réseaux de centres d'excellence (RCE) 17,7 millions de dollars
- Subventions d'appui aux instituts 14,1 millions de dollars
- Bourses d'études supérieures du Canada Vanier 8,4 millions de dollars
- Centres d'excellence en commercialisation et en recherche (CECR) 7,2 millions de dollars
- Chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC) 6,7 millions de dollars
- Chaires de recherche Canada 150 (C150) 2,7 millions de dollars
- Réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (RCE-E) 2,4 millions de dollars
- Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (ICC) 1,8 million de dollars

Les autorisations disponibles sous le crédit 5 – Subventions et autorisations législatives ont diminué de 233,8 millions de dollars (-15,1 %) au 31 décembre 2021 par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de la diminution du financement lié à la COVID-19 au troisième trimestre de 2021-2022, comme expliqué ci-dessous.

### L'écart restant résulte de ce qui suit :

- Augmentation de 17,7 millions de dollars de la nouvelle enveloppe financière annoncée dans le budget de 2018 visant à accroître le soutien à la recherche en santé;
- Augmentation de 4,1 millions de dollars des transferts nets provenant d'autres ministères pour des initiatives et des programmes particuliers;
- Augmentation de 1,8 million de dollars de la nouvelle enveloppe financière annoncée dans le budget de 2019 et destinée au programme de bourses de recherche visant à soutenir les étudiants des cycles supérieurs;
- Augmentation de 0,8 million de dollars de la nouvelle enveloppe financière annoncée dans le budget de 2019 et destinée à un programme de congés parentaux payés pour les chercheurs étudiants;
- Diminution de 0,8 million de dollars du financement résultant de divers rajustements négligeables;
- Diminution de 2,6 millions de dollars résultant de la participation des IRSC aux programmes des trois organismes, en collaboration avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG). Le financement de ces programmes varie d'un exercice financier à l'autre, et les IRSC se voient accorder des fonds pour

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

chaque concours distinct selon la correspondance des projets des candidats retenus avec le mandat de recherche en santé de l'organisme. Les IRSC ont reçu plus de fonds en 2021-2022 pour le Programme d'innovation dans les collèges et la communauté (0,6 million de dollars) et le Programme des centres d'excellence en commercialisation et en recherche (0,2 million de dollars), mais moins de fonds pour le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (0,7 million de dollars), le Programme des réseaux de centres d'excellence dirigés par l'entreprise (1,2 million de dollars) et le Programme des réseaux de centres d'excellence (1,5 million de dollars).

En plus des éléments susmentionnés, et alors que la pandémie de COVID-19 continue de sévir, le gouvernement du Canada s'efforce de répondre aux besoins courants de recherche en santé liés à la pandémie. Le financement total fourni aux IRSC pour la COVID-19 a diminué de 254,8 millions de dollars (395,8 millions de dollars reçus en 2020-2021 comparativement à 141,0 millions de dollars reçus en 2021-2022). Les nouveaux fonds affectés à la COVID-19 reçus en 2021-2022 comprennent ce qui suit :

- 111,0 millions de dollars de fonds réaffectés de 2020-2021 à l'exercice en cours pour les contremesures médicales visant à financer la recherche dans les domaines prioritaires et à combler les lacunes dans les connaissances;
- 15,0 millions de dollars de nouveaux fonds affectés au Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire;
- 15,0 millions de dollars de nouveaux fonds pour les contremesures médicales visant l'acquisition de produits thérapeutiques nouvellement autorisés pour le traitement de la COVID-19 et le soutien de la recherche connexe.

Les autorisations liées aux subventions utilisées au cours du troisième trimestre de 2021-2022 sont semblables à celles du même trimestre de l'exercice précédent, affichant une légère augmentation de 7,1 millions de dollars (2,4 %). Les dépenses cumulatives en subventions ont diminué de 240,2 millions de dollars (-22,1 %). Cela est principalement attribuable à la diminution du versement de subventions sur la COVID-19 en 2021-2022.

Le pourcentage des autorisations liées aux subventions utilisées au cours du troisième trimestre de 2021-2022 (64,2 %) a connu une baisse par rapport à la fin du troisième trimestre de l'année précédente (70,0 %). Cela est surtout attribuable à la diminution susmentionnée du versement de subventions sur la COVID-19 en 2021-2022.

Les dépenses globales au 31 décembre 2021 correspondent aux prévisions de la direction des IRSC dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

### Autorisations législatives

### Contribution aux régimes d'avantages sociaux

Les autorisations législatives budgétaires disponibles qui représentent la contribution des IRSC aux régimes d'avantages sociaux des employés ont augmenté de 0,7 million de dollars (9,4 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation résulte de ce qui suit :

• Augmentation de 0,5 million de dollars en raison d'un nouveau financement affecté au Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire;

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

- Augmentation de 0,5 million de dollars en raison d'un nouveau financement pour des rajustements de la rémunération du Secrétariat du Conseil du Trésor, afin de tenir compte des augmentations économiques négociées dans le cadre de conventions collectives signées;
- Augmentation de 0,1 million de dollars résultant de divers rajustements négligeables;
- Diminution de 0,4 million de dollars en raison d'une baisse du financement visant à aider les IRSC à assumer leur rôle dans l'intervention du gouvernement contre la COVID-19.

Les dépenses réelles correspondant aux autorisations législatives pour le troisième trimestre de 2021-2022 représentent 70,2 % des autorisations totales disponibles pour l'exercice, ce qui correspond aux attentes de la direction des IRSC étant donné la répartition égale de ces dépenses tout au long de l'exercice.

## 2.2 Faits saillants financiers – état des dépenses budgétaires ministérielles par article courant (voir la section 6)

Au 31 décembre 2021, les autorisations totales à la disposition des IRSC ont diminué de 230,9 millions de dollars (-14,2 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette diminution s'explique en grande partie par la réduction du financement lié à la COVID-19 au troisième trimestre de 2021-2022. Les autorisations totales utilisées au 31 décembre 2021 ont connu une diminution de 235,9 millions de dollars (-20,8 %) par rapport à l'exercice précédent. Le tableau 2.2.1, où les dépenses sont regroupées en trois catégories (Dépenses liées au personnel, Autres dépenses de fonctionnement et Paiements de transfert), présente une analyse plus détaillée de ces écarts.

Tableau 2.2.1 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations cumulatives utilisées par type de dépenses

(en milliers de dollars)

	2021-2022			2020-2021			Écart	
	Autorisa- tions annuelles disponibles	Autorisa- tions cumulatives	% utilisé	Autorisa- tions annuelles disponibles	Autorisa- tions cumulatives	% utilisé	Autorisa- tions annuelles disponibles	Autorisa- tions cumulatives
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Dépenses liées au personnel*	58 262	46 297	79,5 %	56 785	42 759	75,3 %	2,6 %	8,3 %
Autres dépenses de fonctionnement	15 510	3 610	23,3 %	14 110	2 874	20,4 %	9,9 %	25,6 %
Paiements de transfert**	1 317 221	845 793	64,2 %	1 551 027	1 085 958	70,0 %	(15,1 %)	(22,1 %)
Total	1 390 993	895 700	64,4 %	1 621 922	1 131 591	69,8 %	(14,2 %)	(20,8 %)

<sup>\*</sup>Les dépenses liées au personnel comprennent les autorisations législatives prévues pour le Régime d'avantages sociaux des employés.

<sup>\*\*</sup>Les totaux comparatifs pour les paiements de transfert de 2020-2021 comprennent les autorisations tant votées que législatives.

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

Tableau 2.2.2 – Changements dans les autorisations annuelles disponibles et les autorisations utilisées durant le troisième trimestre (T3) par type de dépenses

(en milliers de dollars)

	20	21-2022		,	2020-2021	Écart		
	Autorisa- tions annuelles disponibles	Autorisations utilisées durant le T3	% utilisé	Autorisa- tions annuelles disponibles	Autorisa- tions utilisées durant le T3	% utilisé	(1) vs (3)	(2) vs (4)
	(1)	(2)		(3)	(4)			
Dépenses liées au personnel*	58 262	15 311	26,3 %	56 785	14 509	25,6 %	2,6 %	5,5 %
Autres dépenses de fonctionnement	15 510	1 240	8,0 %	14 110	884	6,3 %	9,9 %	40,3 %
Paiements de transfert**	1 317 221	308 110	23,4 %	1 551 027	300 964	19,4 %	(15,1 %)	2,4 %
Total	1 390 993	324 661	23,3 %	1 621 922	316 357	19,5 %	(14,2 %)	2,6 %

<sup>\*</sup>Les dépenses liées au personnel comprennent les autorisations législatives prévues pour le Régime d'avantages sociaux des employés.

### Dépenses liées au personnel et autres dépenses de fonctionnement

Les autorisations disponibles pour les dépenses liées au personnel pour la période ayant pris fin le 31 décembre 2021 ont augmenté de 1,5 million de dollars (2,6 %) par rapport à l'exercice précédent. Les autorisations disponibles pour les autres dépenses de fonctionnement ont augmenté de 1,4 million (9,9 %). Ces écarts sont attribuables aux facteurs suivants :

- Nouveau financement de 2,4 millions de dollars (Personnel) et de 0,9 million de dollars (Autres) pour le Centre pour la recherche sur la préparation en cas de pandémie et d'urgence sanitaire;
- Augmentation de 2,4 millions de dollars (Autres) et diminution de 0,7 million de dollars (Personnel) dans le report du budget de fonctionnement;
- Augmentation de 1,5 million de dollars (Autres) de la nouvelle enveloppe financière prévue dans le budget de 2018 et visant à accroître le soutien à la recherche en santé;
- Nouveau financement de 0,9 million de dollars (Personnel) pour des rajustements de la rémunération du Secrétariat du Conseil du Trésor, afin de tenir compte des augmentations économiques négociées dans le cadre de conventions collectives signées;
- Augmentation de 0,9 million de dollars (Personnel) et diminution de 1,0 million de dollars (Autres) résultant de divers rajustements négligeables;
- Diminution de 0,2 million de dollars (Personnel) et de 0,6 million de dollars (Autres) en transferts nets d'autres ministères pour certains programmes et initiatives;
- Diminution de 1,0 million de dollars (Autres) dans le budget de voyage opérationnel comme proposé dans le budget de 2021;
- Diminution de 1,8 million de dollars (Personnel) et de 0,8 million de dollars (Autres) pour le rôle des IRSC dans l'intervention du gouvernement contre la COVID-19.

Les autorisations pour les dépenses liées au personnel utilisées depuis le début de l'exercice ont augmenté de 3,5 millions de dollars (8,3 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est principalement attribuable

<sup>\*\*</sup>Les totaux comparatifs pour les paiements de transfert de 2020-2021 comprennent les autorisations tant votées que législatives.

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

aux augmentations de salaire annuelles. Le pourcentage des autorisations utilisées pour les dépenses liées au personnel au troisième trimestre (79,5 %) est raisonnable pour ce type de dépenses, qui se répartissent également tout au long de l'exercice, et se compare à celui de l'exercice précédent (75,3 %).

Les autres dépenses de fonctionnement utilisées depuis le début de l'exercice ont augmenté de 0,7 million de dollars (25,6 %) par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse des dépenses pour divers services professionnels et spécialisés (comme les services de traduction, la formation linguistique/en ligne et les services de consultants en TI), ainsi qu'à une hausse des dépenses pour les licences prépayées de logiciels, les frais de maintenance des logiciels et l'entretien de l'infrastructure informatique. Ces augmentations ont été compensées par une diminution des dépenses de voyage et d'accueil en raison de la pandémie de COVID-19 en cours, et par une diminution des dépenses en équipement de bureau pour le personnel en télétravail.

Les dépenses globales au 31 décembre 2021 correspondent aux attentes de la direction des IRSC dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

### Paiements de transfert

Les autorisations disponibles pour la période prenant fin le 31 décembre 2021 ont diminué de 233,8 millions de dollars (-15,1 %) par rapport à l'exercice précédent, ce qui est principalement attribuable à la réduction du financement lié à la COVID-19 au troisième trimestre de 2021. Les autorisations utilisées durant le trimestre prenant fin le 31 décembre 2021 ont légèrement augmenté de 7,1 millions de dollars (2,4 %). Le pourcentage des autorisations liées aux subventions utilisées au troisième trimestre de 2021-2022 (64,2 %) a diminué par rapport à l'exercice précédent (70,0 %) en raison de la diminution des paiements pour des subventions sur la COVID-19 en 2021-2022.

### 2.3 Autres faits saillants non financiers

Parmi les autres faits saillants non financiers du troisième trimestre de 2021-2022, mentionnons ce qui suit :

En octobre, les IRSC ont <u>annoncé un partenariat</u> avec le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) dans le cadre de l'Initiative sur la race, le genre et la diversité. Ensemble, les organismes soutiendront des projets en sciences humaines portant sur la race, le genre et la diversité, sous l'angle de la santé.

Le 25 novembre, les IRSC et la Fondation de recherche sur le diabète juvénile (FRDJ) Canada ont <u>annoncé le financement de nouvelles équipes de recherche</u> qui s'emploient à créer de nouvelles méthodes pour prévenir et traiter le diabète, ainsi que pour soigner les Canadiennes et les Canadiens qui en sont atteints. Le financement consenti aux équipes de recherche s'inscrit dans l'initiative des IRSC intitulée *L'insuline a 100 ans : accélérer les découvertes canadiennes pour lutter contre le diabète*.

Le 9 décembre, les IRSC ont <u>annoncé le financement de 70 projets de recherche</u> qui visent à comprendre et à atténuer les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur les enfants, les adolescents et les familles. Ces projets s'inscrivent dans la foulée des investissements effectués par les IRSC dans la recherche pour soutenir l'intervention canadienne contre la pandémie.

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

### 3. Risques et incertitudes

Les dépenses de fonctionnement et les paiements de transfert des IRSC sont financés par crédits parlementaires votés et par autorisations législatives. Ainsi, les activités des IRSC sont sensibles à toute variation du financement approuvé par le Parlement. La prestation de programmes et de services peut dépendre de plusieurs facteurs de risque comme les fluctuations économiques, les progrès technologiques et scientifiques, l'évolution des priorités du gouvernement et les initiatives des organismes centraux ou à l'échelle du gouvernement.

Les IRSC sont résolus à appliquer un processus rigoureux de gestion des risques dans leurs activités quotidiennes. Une fois par année, en se fondant sur leurs pratiques exemplaires, ils mettent à jour un profil de risque organisationnel (PRO) qui propose des mesures proactives pour surveiller et gérer les risques afin d'être en mesure d'opérationnaliser leurs activités, d'atteindre les résultats escomptés et de remplir leur mandat.

Après avoir mis à exécution leur plan de continuité des activités (PCA) invoqué en réponse à la COVID-19 et conformément à la Politique sur la sécurité du gouvernement pour ensuite reprendre leurs activités normales, les IRSC ont mis au point leur PRO pour 2021-2022 et 2022-2023 à l'automne 2021, lequel porte sur les principaux risques stratégiques, opérationnels et horizontaux de l'organisation. Les principaux risques relevés dans le PRO de 2021-2022 et de 2022-2023 sont les suivants :

### Risque 1 – Capacité organisationnelle

Le fait que l'organisme élargit son mandat dans l'écosystème évolutif de recherche en santé risque de nuire à sa capacité d'exécuter son mandat de manière optimale.

La nouvelle Direction de la planification, de l'évaluation et des résultats des IRSC dirige un processus de planification intégrée efficace permettant à l'organisme d'exécuter ses exigences en matière de ressources opérationnelles au moyen d'un processus d'établissement des priorités.

La priorisation des activités d'après leur importance stratégique est en cours et continuera d'évoluer sous l'action du Comité supérieur des opérations des IRSC. Cette approche de planification intégrée favorise une analyse plus poussée de l'incidence sur la capacité opérationnelle.

La structure organisationnelle des IRSC est modifiée à la lumière de leur nouveau modèle opérationnel, qui passe entre autres par le recrutement – en cours ou presque à terme – de membres au sein de nouvelles unités. La Direction des ressources humaines maintient ses efforts pour remédier à des besoins cruciaux et nouveaux en matière de dotation, afin d'assurer la poursuite efficace et efficiente des mesures stratégiques et des fonctions principales tout au long de la pandémie.

### Risque 2 – Solutions de cybersécurité efficaces

Il existe un risque que des cyberattaques arrivent à compromettre les biens des IRSC et la propriété intellectuelle des chercheurs, et qu'elles perturbent la capacité de l'organisme à exécuter les programmes définis dans la Loi sur les IRSC.

Comme il a été démontré durant la pandémie de COVID-19, les IRSC ont réussi à poursuivre leurs fonctions principales en tirant profit de leur infrastructure informatique et en déployant de nouvelles solutions informatiques pour assurer le bon déroulement des activités touchées par la pandémie. Ils continuent d'explorer des innovations technologiques pour assurer la continuité de leurs activités et éviter

Approbation des cadres supérieurs

Ottawa, Canada 25 février 2022

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

une interruption des services, notamment au moyen de capteurs au niveau de l'hôte permettant une surveillance accrue. La Direction des services numériques et de sécurité (DSNS) a mis à jour le Plan de sécurité ministériel des IRSC et met en place des mesures de contrôle pour remédier aux plus grandes failles cernées dans le plan.

### Risque 3 – Exécution des plans d'action de la première et de la deuxième années du plan stratégique

Les IRSC courent le risque de ne pas pouvoir exécuter pleinement certaines activités prévues pour les deux premières années du plan stratégique 2021-2031 en raison de la pandémie qui se poursuit.

Un processus détaillé de surveillance et de production de rapports a été mis en place pour le suivi des progrès des activités à l'appui de la réalisation du plan stratégique, notamment la désignation de dirigeants responsables des différentes priorités. Ce processus prévoit l'établissement d'un plan de travail pour chacune des priorités énoncées dans le plan stratégique, des rapports d'étape semestriels, ainsi que des rapports de fin d'exercice résumant les réalisations, aux fins de diffusion interne et externe.

# 4. Changements importants relatifs au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Le 17 novembre, <u>les IRSC ont annoncé</u> qu'ils mettraient fin au mandat de la directrice scientifique de l'Institut de la santé des Autochtones des IRSC et qu'ils entameraient la nomination d'une nouvelle direction scientifique, en consultation avec le milieu de la recherche en santé autochtone.

Approuvé par :	
[original signé par]	[original signé par]
Michael J. Strong, M.D., FRCPC, FAAN, MACSS Président	Dalia Morcos Fraser, CPA, CMA Dirigeante principale des finances

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

## 5. État des autorisations (non audité)

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

	I	Exercice 2021-2022		<b>Exercice 2020-2021</b>			
(en milliers de dollars)	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Crédits utilisés durant le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021*	Crédits utilisés durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	
Crédit 1  – Dépenses de fonctionnement	66 071	14 749	44 502	63 856	13 728	40 638	
Crédit 5  – Subventions	1 317 221	308 110	845 793	1 215 927	292 805	882 329	
Autorisations législa	tives budgétaires						
Recherche sur la COVID-19 et soutien	S.O.	S.O.	S.O.	335 100	8 159	203 629	
Contributions aux régimes d'avantages sociaux du personnel	7 701	1 802	5 405	7 039	1 665	4 995	
Autorisations budgétaires totales	1 390 993	324 661	895 700	1 621 922	316 357	1 131 591	

<sup>\*</sup> N'incluent que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

Rapport financier pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

# **6. Dépenses budgétaires ministérielles par article courant** (non audité) Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

		Exercice 2021-2022	2	I	Exercice 2020-2021			
(en milliers de dollars)	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021*	Dépenses durant le trimestre terminé le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre		
Dépenses								
Personnel	58 262	15 311	46 297	56 785	14 509	42 759		
Transports et communications	3 466	28	92	6 356	41	166		
Information	80	57	151	104	89	270		
Services professionnels et spécialisés	6 813	761	1 820	4 708	378	1 063		
Location	2 848	306	1 238	2 459	163	865		
Services de réparation et d'entretien	44	67	131	31	10	100		
Services publics, fournitures et approvisionnement	829	2	9	-	3	16		
Acquisitions de matériel et d'outillage	1 430	17	153	452	50	228		
Paiements de transfert	1 317 221	308 110	845 793	1 551 027	300 964	1 085 958		
Autres subventions et paiements	-	2	16	-	150	166		
Dépenses budgétaires totales	1 390 993	324 661	895 700	1 621 922	316 357	1 131 591		

<sup>\*</sup> N'inclut que les autorisations disponibles et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.